

Bobigny, 24 octobre 2022

La MSA sera présente au Salon International du Machinisme Agricole 2022 du 6 au 10 novembre 2022. Sur près de 100m², les experts (préventeurs, médecins du travail, conseillers en protection sociale) sensibiliseront et apporteront des réponses personnalisées aux visiteurs. Rendez-vous Hall 1 – Stand H036.

En particulier, six animations organisées autour de trois thématiques permettront de valoriser les pratiques responsables et l'accompagnement de la MSA sur les thématiques de la Santé Sécurité au Travail :

Traitement d'une parcelle :

- **Quiz détec't phyto** permet de prendre conscience des risques liés à la contamination chimique de l'utilisation d'un pulvérisateur.
- **1, 2, 3, prêt ? Traitez !** est une animation où le préventeur transmet des informations sur les actions à mener et les points d'attention à avoir lors d'un traitement de parcelle.

Aménagement d'un bâtiment d'élevage :

- **Bâtiments gagnants** sensibilise à l'anticipation des impacts de l'aménagement d'un bâtiment d'élevage.
- **Animation élevage** permet de s'immerger grâce à la réalité virtuelle aux bonnes pratiques de la traite des vaches.

Conduite d'une machine :

- **Voir et être vu** est une animation autour des actions à mener en amont et durant l'utilisation d'engins agricoles pour une sécurité maximale.
- **Port de la ceinture** sensibilise via la réalité virtuelle à l'importance d'attacher sa ceinture de sécurité lors de la conduite de machine agricole.

Deux conseillers en protection sociale apporteront des réponses aux demandes des adhérents dans un espace confidentiel aménagé (cotisations, retraites, prestations maladie, allocations familiales...)

Un espace France Services, animé par deux permanenciers MSA, permettra de réaliser ses démarches administratives grâce à une borne tactile.

A propos de la MSA

Avec 31,2 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) représente le 2ème régime de protection sociale en France. Se distinguant par son organisation en guichet unique, la MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

La MSA, chargée de la prévention des risques professionnels et plus généralement, des conditions de travail de ses adhérents, qu'ils soient salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprises, trouve naturellement sa place au SIMA pour sensibiliser les visiteurs aux risques en lien avec leur activité.

Les équipes pluridisciplinaires de santé sécurité au travail, réparties sur l'ensemble du territoire au sein des 35 caisses de MSA, sont composées de 267 médecins du travail, 175 infirmiers et 238 conseillers en prévention.